

## Mise en place d'Aire Protégée de catégorie V de l'UICN

<b>Pays</b>	<b>Madagascar</b>
<b>Bénéficiaire</b>	FANAMBY
<b>Montant total du projet</b>	70 200 €
<b>Montant de la subvention FFEM</b>	35 000 € (50%)
<b>Partenaires financiers</b>	Centre pour la conservation de la biodiversité de la Fondation Moore (35 200 €)
<b>Durée du projet</b>	18 mois
<b>Signature de la convention</b>	10 mars 2006

### Contexte

Les interventions de FANAMBY dans le territoire de la Loky – Manambato, depuis 1998, ont permis d'amorcer la conservation des grands blocs de massifs forestiers et la responsabilisation des communautés de base et des autorités locales dans la gestion durable des ressources naturelles et de leur terroir respectif. Cependant la consolidation des acquis antérieurs et la prise en main de la gestion cohérente du territoire par les autorités communales et les communautés de base doivent être réalisées, du fait des pressions extérieures qui s'accroissent dans la zone (réfection de la route nationale n°5a et ses impacts : tourisme, échanges commerciaux, demande en bois ainsi que la transhumance). La menace reste aussi réelle en ce qui concerne les pratiques destructrices des ressources naturelles : trafics de bois précieux qui sont rarement réprimés du fait de l'insuffisance de moyens humains et matériels des services des eaux et forêts, et du manque d'implication des collectivités locales,

La zone demeure, de plus, enclavée, malgré son appartenance à la région la plus riche de Madagascar (SAVA) ; les pistes n'étant praticables que huit mois dans l'année. De par le faible niveau des échanges socioculturels et économiques, les communautés locales sont limitées dans la valorisation de leurs ressources et la vente limitée de leurs productions. Les rendements agricoles restent très bas. Des alternatives techniques aux exploitations destructrices de ressources naturelles sont en cours d'identification et de mise en œuvre.

### Objectifs

L'objectif du présent projet consiste à élaborer et initier la mise en œuvre d'un schéma d'aménagement global du territoire de la Loky – Manambato avec la gouvernance appropriée pour la gestion durable des ressources naturelles, impliquant les autorités communales et les communautés de base. En d'autres termes, à la fin du projet, les éléments constitutifs de la mise en place d'une Aire Protégée de catégorie V de l'UICN, sont réunis.

### Principales activités

- Un zonage du territoire est établi, à l'issue d'un diagnostic participatif avec une capitalisation des données existantes, d'une restitution aux populations et validation par elles des éléments de zonage ;
- Les structures de gestion appropriées du territoire sont mises en place, avec un renforcement de capacités des acteurs locaux et l'élaboration des règles globales de gestion des ressources naturelles du territoire ;



- Un plan d'actions pour la gestion de ressources naturelles du territoire est élaboré et accepté par les populations et la mise en œuvre initiée sur au moins 2 unités de gestion, avec élaboration des règles de gestion des unités spécifiques : massifs forestiers sous statut, bassin versant et zones agricoles, forêts intermédiaires.

**Pour en savoir plus**

[www.ffem.fr](http://www.ffem.fr)